SORTIE DE PISTES
CHÂTEAU ROUGE

APPEL À CANDIDATURE

2027

CHÂTEAU ROUGE
SCÈNE CONVENTIONNÉE
ANNEMASSE

NOM DU GROUPE

Pour qui ?

Les groupes musicaux :

- des départements de la Haute-Savoie, de la Savoie, de l'Ain et du genevois
- qui existent depuis au moins un an
- qui disposent d'un set de 20 minutes de compositions originales à minima
- qui sont dans une forte dynamique de projet et d'actualités

Pour quoi ?

Être accompagné durant 1 ou 2 ans dans le développement du groupe. Une expertise sera réalisée auprès des sélectionnés. Des actions spécifiques seront mises en place en fonction des attentes et des besoins du groupe. Quelques exemples :

- Accompagnement artistique par un intervenant
- Journées de formation à thème
- Coaching scénique
- Résidence de création
- Tournage de clip
- Répétition montée, travail scénique en condition de concert
- Travail de production et de post-production en studio d'enregistrement
- Environnement de l'artiste
- Communication
- Rencontres pro
- Aide sur la législation et l'administration
- Accompagnement au booking

Château Rouge – Les Studios
1, route de Bonneville – CS 20293
74112 Annemasse Cedex

+33 450 43 25 93
chateau-rouge.net/musik-box

Merci de retourner ce dossier
dûment rempli
avant le 30 novembre 2026
par mail à
studios@chateau-rouge.net

RÈGLEMENT

Dossier d'inscription

Le dossier d'inscription doit être composé des documents suivants :

- Le règlement lu et approuvé par l'ensemble du groupe
- La fiche de renseignements du groupe complétée
- Des titres à écouter : lien d'écoute (écoute possible sans compte) ou lien de téléchargement
- Les fiches techniques (plan de scène + patch)
- Une revue de presse (si disponible)

Date limite des envois : lundi 30 novembre 2026 à minuit.
Tout dépôt de dossier engage l'entière acceptation du règlement.
Tout dossier incomplet ne pourra être pris en compte.

Article 1 - Engagements

L'ensemble du groupe s'engage à respecter assidûment le contenu du dispositif pour une période de 2 ans. Le groupe devra être présent à toutes les formations, toutes les répétitions accompagnées qui pourront avoir lieu en week-end ou en soirée. Château Rouge s'autorise le droit d'exclure le ou les groupes qui ne respecteraient pas la philosophie du dispositif.

Article 2 - Conditions

Ce dispositif d'accompagnement est destiné aux formations musicales en voie de professionnalisation.
Conditions de participation :

- Chaque groupe devra désigner un de ses membres comme contact référent, en charge de faire le lien entre Château Rouge et les autres membres du groupe.
- Tous les styles de musiques actuelles sont acceptés.
- Le groupe devra jouer ses propres compositions (set de 20 minutes minimum).
- Chaque membre devra devenir adhérent de Château Rouge (15€ / personne).

Article 3 - Sélection

Un jury composé de personnes qualifiées en matière de musiques actuelles assurera l'écoute des enregistrements, et fera une pré-sélection de 4 à 6 groupes. Ces derniers seront conviés à une audition individuelle à Château Rouge le samedi 23 janvier 2027, pour déterminer la sélection finale des groupes retenus pour Sortie de Pistes 2027.

Article 4 - Dépôt des candidatures

Le dossier d'inscription devra être envoyé par mail au plus tard le lundi 30 novembre 2026. Tout dossier incomplet ou ne répondant pas aux critères de l'article 2 ne pourra être pris en compte. (Voir récapitulatif en page 5.)

Article 5 - Données personnelles

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de Château Rouge. En application des articles 39 et suivants, et de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser aux Studios de répétitions de Château Rouge. Par ailleurs, afin d'assurer la meilleure communication possible autour des artistes et des dates concernés, l'association publie des photos des groupes et des activités dans le cadre du dispositif, sur ses supports de communication papier et web. En cas de refus d'utilisation de votre image, veuillez en avertir les Studios de répétition de Château Rouge.

Article 6 - Acceptation du règlement

La participation à ce concours est gratuite et implique l'acceptation entière du présent règlement. Aucune contestation de quelque nature que ce soit ne sera recevable en cas de non respect de l'une de ces clauses. Ce règlement doit être lu et approuvé par l'ensemble du groupe.

Fait le à

Prénom et nom de chacun des membres du groupe (Impératif !) :
En apposant son nom en bas de ce document, chaque musicien·ne atteste avoir lu et approuvé le règlement du dispositif d'accompagnement Sortie de Pistes, et s'engage à le respecter.

Château Rouge et Sortie de Pistes sont soutenus par le Ministère de la Culture
au titre des scènes conventionnées d'Intérêt National Arts et Création,
la région Auvergne-Rhône-Alpes, le département de la Haute-Savoie, la ville d'Annemasse.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Nom du groupe :

Style musical : Date de formation du groupe :

Ville d'origine du groupe :

Biographie :

Objectif(s) du groupe à court, moyen et long terme :

Avez-vous été soutenu par une structure ou déjà participé à un dispositif ? Lesquels ?

Comment avez-vous eu connaissance du dispositif ?

- ☐ Affiches
- ☐ Flyers
- ☐ Presse
- ☐ Bouche à oreille, précisez
- ☐ Autres, précisez

Par internet :

- ☐ sur les réseaux sociaux
- ☐ reçu par e-mail, de la part de
- ☐ sur le site internet de

LE GROUPE

Inscrire les coordonnées de chaque membre du projet.
Merci de préciser qui est la personne référente pour le groupe.

Nom	Prénom	Instrument	Tel	E-mail

Quelque chose à ajouter ?

Récapitulatif : Ai-je pensé à tout avant d'envoyer mon dossier ?

- Ce dossier complet, rempli et signé par tous les membres du groupes
- Fiche technique + patch
- Revue de presse (si existante)
- Morceaux de musique (liens d'écoute ou de téléchargement)
- Envoi au plus tard le lundi 30 novembre 2026 à studios@chateau-rouge.net

INTERVENANTS & FORMATIONS

Accompagnants

Tout au long du dispositif, vous serez accompagnés par l'équipe Musiques Actuelles de Château Rouge :

- **Lucas Flechet,** responsable du pôle Musiques Actuelles

- **Julien Larrochelle & Raphaël Constantin**, régisseurs des studios de répétition
 pour le suivi général de vos projets tout au long du dispositif
 Infos : studios@chateau-rouge.net | +33 450 43 25 93
 Mardi : 18h–24h
 Mercredi : 16h–24h
 Jeudi : 18h–24h
 Vendredi : 18h–24h
 Samedi : 14h–20h

- **Lally Pacouil**, chargée de communication
 pour les conseils en communication et le soutien à la diffusion

Formations

Tout au long du dispositif, vous bénéficiez d'un accès gratuit aux formations et aux ateliers proposés par les studios de répétition : guitare, basse-batterie, voix saturée, chant en anglais, abelton live, relations presse, etc...

A titre indicaif, voici la liste des formations à venir au printemps 2027 :

- **Coaching vocal**
 avec Clara Cahen
 Samedi 6 février

- **Pédales d'effets – secrets de fabrication**
 avec Illumina π
 Samedi 6 mars

- **Rencontre avec un label indé**
 avec New Gold Dream Records
 Samedi 3 avril